



Les Brèves du
SY.N.P.A.-F.O.

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE OUVRIÈRE

INFO CCE : La Subrogation pour les commerciaux (EB/EI)... Enfin !

Il aura fallu des mois, des années de démarches, d'initiatives et de « bagarres » pour que la Direction accepte enfin d'accorder, aux commerciaux relevant des conventions collectives EB et EI, la mise en place de la subrogation, dispositif qui permet le maintien du salaire pendant un arrêt de travail.

Cette avancée significative, démontre que lorsque tous les syndicats se saisissent d'une revendication, il est possible d'aboutir.

En tout cas, les 540 signataires de la pétition, initiée par Force Ouvrière, réclamant la mise en place de la subrogation sont à mettre à l'honneur.

Une mobilisation qui a permis, par la remise en mains propres de cette pétition à Guillaume de LUSSAC, complétée par notre courrier de rappel de janvier dernier, de débloquent la situation.

Cependant, et comme nous l'avons indiqué lors du Comité Central, il est crucial que l'ensemble des commerciaux, à l'instar de leurs collègues administratifs, n'aient pas à subir la franchise qui leur est appliquée en cas d'arrêt-maladie !

Nous avons donc revendiqué, au titre de l'égalité de traitement, la suppression des franchises en cas d'arrêt-maladie pour le Personnel Commercial.

Nous regrettons toutefois, la bien mauvaise habitude de la Direction, qui, pour minorer, le rôle de Force Ouvrière, rend officielles ces informations importantes dans des instances où FO est absente (commission de suivi, etc...) afin de permettre à d'autres, d'oser la paternité de cette avancée.

La Direction prévoit d'insérer cette disposition dans l'accord prévoyance de l'entreprise. Pour sa part FO a demandé qu'un accord dédié soit élaboré pour introduire ce nouveau droit en faveur des commerciaux !

Point sur la situation des services aux clients du RCS (PFAC)

Nous nous doutions, au regard de la baisse significative des effectifs (de 240 à 150 en moins de 12 mois), qu'une telle situation portait les germes d'un projet important de réorganisation.

Le ton solennel et le bilan peu glorieux tiré par la délégation patronale de l'expérience «PFAC» a vite permis aux membres de l'Instance de cerner les desseins de la Direction.

Ce Bilan est pour nous, tout sauf une surprise. Bien que les compétences et le professionnalisme de nos collègues ne sont plus à démontrer, le principe même de sa structure augurait, dès le départ, d'un avenir qui s'inscrivait en filigrane.

Indépendamment du rôle dédié aux plateformes, Force Ouvrière n'a cessé, depuis le début, de réclamer, pour des raisons évidentes liées à la nature même de la fonction des Chargés de Relation Clientèle, que ces salariés soient rattachés à la convention collective des administratifs.

Par la signature des accords de 2002, Direction et partenaires sociaux, ont pris une autre option.

Pour contourner une situation que les tribunaux auraient vite tranchée, la Direction d'AXA a inventé le fameux détachement pour une période de deux ans.

Aujourd'hui, le résultat est sans appel ! Combien reste t-il de nos collègues formés au métier de la relation téléphone ?

Sur les 700 ou 800 commerciaux à part entière qui ont intégré le terrain après leur deux années de plateforme, il n'en reste pas 10 en activité !

Un gâchis, dans toute sa splendeur ! Tous ces ex salariés parfaitement bien formés, qui auraient pu faire le bonheur des services engagements ou règlements, ont été les victimes collatérales d'une position dogmatique de l'Entreprise.

Mais aujourd'hui, sous forme d'aveux à peine dissimulés, la Direction admet qu'elle a fait fausse route. Très bien, espérons au moins qu'elle retiendra les leçons du passé.

FO demande la PA-isation de tous les salariés rattachés aux PFAC !

Pour Force Ouvrière, et quels que soient les contours que prendra la réorganisation, nous demandons à ce que tous les salariés rattachés à ce jour aux PFAC soient rattachés à la convention collective des administratifs, avec contrat pérenne, ou pas ! **Tous !**

Les salariés n'ont pas à payer les erreurs commises par l'employeur, c'est bien-là la moindre des choses ! Nous retenons aussi, que désormais, tous les syndicats demandent la PA-isation de nos collègues. C'est une bonne chose.

Domage tout de même que la voix de FO n'ait pas eu plus de portée il y a quelques années, mais, mieux vaut tard... Que jamais !

Concernant le projet, à travers les maigres informations fournies, on voit tout de même que la Direction met l'accent sur 3 thèmes : L'IARD (ce qui est troublant), les transferts de portefeuilles, et les clients orphelins Affluents (ils sont 35 000, c'est incroyable !!!).

Y aura-t-il spécialisation des sites ? À en croire les informations qui circulent, il semble que oui !

Si ces informations se confirmaient, cela pourrait aussi vouloir dire, que le découpage social par région risque d'être remis en cause.

Autrement dit, cela pourrait signifier qu'en 2015, le Réseau Commercial Salarié serait un établissement distinct. Si tel est le cas, c'est toute l'organisation sociale actuelle qui risque d'être sérieusement bousculée !

En tout cas, nous avons demandé, comme d'autres, l'ouverture immédiate d'une négociation sur les PFAC. Il semblerait, à l'aune des réactions de la délégation patronale, que cette demande ait trouvé l'écho qu'elle mérite.

Concrètement, cela veut dire aussi que le projet de la Direction est déjà bien engagé !

Force Ouvrière reviendra vers vous, dès que de nouvelles informations seront en notre possession.

MIXITÉ DES INSPECTIONS : Marche arrière toute !!

En 2006, la Direction présentait dans de nombreux comités régionaux son projet de mise en place d'Inspections dédiées, où Inspections, avec et sans agents mandataires, étaient clairement séparées.

Les arguments avancés, à l'époque, pour justifier ce projet, étaient exactement, mot pour mot, ceux qui nous ont été présentés dernièrement pour nous convaincre que l'organisation la plus efficace pour le réseau reposerait cette fois sur la... Mixité des inspections.

Pour l'heure, il convient se s'interroger, sur cet énième changement de cap en terme de structure d'inspection.

En façade, rien ne change pour les commerciaux de terrain, seul le ballet des chaises musicales entre Inspecteurs Manager est au menu, des ajustements d'ATP et d'ADV, seront également au programme.

Toutefois, une vigilance accrue s'impose pour s'assurer que les portefeuilles des commerciaux, de manière directe ou indirecte ne seront pas impactés par ce « tournez manège » Axien.

FO a obtenu la garantie de la part de Direction, dans les Instances de Représentation du Personnel qu'aucun commercial ne « pâtirait » financièrement de ces changements. Ces engagements figureront noir sur blanc dans des procès-verbaux de comités d'établissement.

Le projet sur le fond !

Pour saisir toute la portée de ce changement de direction, il est nécessaire d'intégrer la situation du réseau par rapport aux exigences du projet d'entreprise Ambition AXA qui entend réaliser plus de 400 millions d'€ de coupes d'ici 2015.

Un document remis lors de la NAO a particulièrement attisé notre curiosité.

Celui-ci concernait la productivité par fonction production. Sur ce document, il était indiqué que la fonction production avec Agents Mandataires dégageait le plus de productivité, une productivité qui de surcroît progresse chaque année, quand les autres sont au maximum de ce que pouvait « tirer » la Direction.

La suite nous est apparue comme une évidence.

Les perspectives d'évolution professionnelle enjolivées par l'expression « ligne de vie professionnelle » font désormais apparaître comme une « évolution professionnelle » majeure, l'activité production avec Agents Mandataires.

Autrement dit, un aiguillage vers ce métier risque d'être très tendance dans les mois à venir.

Le fait que cette orientation figure également dans de nombreux documents actuels de la Direction (Formation, GPEC, EPA...), nous laisse croire que ces éléments convergents donnent de la profondeur à nos prévisions.

Quelles sont les conséquences pour le réseau ?

Nous l'avons vu, le réseau pour les trois derniers exercices (dont celui en cours), enregistre plus de départs que d'arrivées. La ligne de vie professionnelle se transforme alors en espérance de vie professionnelle !

L'érosion des effectifs est donc encore cette année confirmée. Au regard du plan d'économies avancé, il ne fait plus de doute que la Direction entend opérer encore, dans les mois à venir, de sérieuses réductions d'effectifs.

La professionnalisation du réseau, à travers ses axes d'approches clientèle à destination des professionnels tout en favorisant le segment affluent démontre que la Direction s'oriente vers :

- **Un réseau dédié à une clientèle plus huppée,**
- **Un réseau, du type ex BS de producteurs avec Agents Mandataires, orienté « grand Public »**

Combien restera-t-il d'entre nous d'ici 2015 ?

2 500 ? 3 000 ?

Au rythme où va la Direction, ces chiffres terribles sonnent chaque jour d'avantage comme une perspective fondée.

Les élus du CE PPIDF ont d'ailleurs, de manière collégiale, rendu un avis négatif sur ce projet en apparence indolore.

Une telle prise de position démontre que les risques induits au projet sont à prendre au sérieux.

La chasse aux « insuffisants » risque de s'intensifier. Nous rappelons que FO a obtenu des tribunaux que le licenciement pour insuffisance de résultats soit qualifié en licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Si vous êtes frappés par la pandémie en cours, n'hésitez pas à contacter le délégué FO le plus proche, il saura vous apporter toute l'aide dont vous aurez besoin pour faire respecter vos droits.

Un conseil, n'attendez pas que le point de non-retour soit atteint pour venir vers nous. Plus la situation sera prise en amont, mieux ce sera !

MUAPEX : Adhérer... C'est toujours possible !

L'Assemblée Générale de la mutuelle des commerciaux se tiendra, comme convenu, le 13 décembre prochain.

Nous invitons les adhérents à voter dans les meilleurs délais afin d'éviter un second tour toujours générateur de coûts supplémentaires.

Si vous n'êtes pas adhérent, et que souhaitez vous renseigner sur la MUAPEX, nous vous invitons à consulter le site www.muapex.org et/ou à prendre contact avec les membres du Conseil d'Administration (liste sur le site mentionné).

Info pratique : Les enfants d'adhérents peuvent continuer leur adhésion en cotisant, quel que soit leur situation et notamment après avoir achevé leurs études.

MISE EN PLACE D'INOV ET IMPLICATION DES COMMERCIAUX : FO DEMANDE LE VERSEMENT D'UNE PRIME !

La Direction vient de louer l'implication sans faille des commerciaux en cette période particulière et a tenu à les remercier chaleureusement. FO a donc saisi l'occasion pour inviter la Direction à remercier les commerciaux en leur versant une prime. Un treizième mois serait pour nous, un excellent moyen de passer du propos... À l'acte !

LES DÉLÉGUÉS FORCE OUVRIÈRE

Nom, Prénom	Département	Téléphone	Nom, Prénom	Département	Téléphone
FILOMENA Mickael	O3	06 76 25 63 49	MULLER Franck	55	06 82 99 69 15
FERRARI Eric	O6	06 11 74 97 76	BELHAOUAR Ferouz	59	06 79 18 30 35
FESSARD Didier	O8	06 89 86 80 64	BOUVART Romain	59	06 09 74 95 03
TURCAT Jean Jacques	13	06 07 37 49 13	BRACAVAL Alexandre	59	06 33 56 56 27
BONTHOUX Pierre	13	06 12 34 25 31	FLAMENT Philippe	59	03 27 70 48 76
BERNARDIN Daniel	17	06 07 08 10 95	MARLIER Gilles	59	06 03 97 39 36
LUCCHINI Marc	20	06 11 89 25 17	MALFOY Hervé	62	06 09 60 31 15
BERTOSSI Marlyne	21	06 23 80 45 32	MARTIN Evelyne	62	06 51 04 94 22
HOXHA Dorina	21	06 86 64 32 79	PETIT Christian	62	06 89 52 22 31
RAMOA Carlos	21	06 72 71 31 40	DUCOS Muriel	65	05 62 96 25 90
VIGNAUD Daniel	21	06 11 57 33 82	HABAROU Marielle	65	06 10 32 32 45
ALLAIN Thierry	29	06 81 78 81 82	OSZUST Jordi	65	06 76 82 73 95
TCHEUNKAM Bertrand	29	07 87 00 06 36	PASQUIET Patrick	66	06 75 91 54 27
ROQUEBERT Colette	31	05 61 90 38 19	HERRMANN Roland	67	03 88 33 22 03
LIZZOLA Alain	32	06 21 19 95 82	RATSIAJETSINIMARO Dera	67	06 78 30 37 96
MEVEL Cécile	33	06 20 53 64 16	MARTIN Patrick	69	06 64 36 91 97
MORITZ Thierry	33	06 41 81 47 37	MASSARD Gilles	69	06 12 22 62 13
PERDUCAT Pascal	33	06 07 59 70 04	ARNAUD Alain	74	06 03 69 81 21
STAAL Hervé Noël	33	06 87 29 21 85	HERLEM Zakia	77	06 76 06 19 03
BELMONTE Jean Pierre	34	06 20 61 81 88	SCHWARTZ Laurent	77	06 85 68 62 52
LE TIEC Philippe	35	06 21 03 06 76	BISSAC Jean Pierre	80	03 22 94 35 94
BELLIOT Patrice	44	06 08 61 05 90	GENSSE Philippe	80	06 79 82 92 34
CHAUVIN Christine	44	06 10 96 50 95	GONTIER Daniel	80	03 22 24 20 36
RAHAMI Mehdi	45	06 86 87 31 53	BEYSSAC Frédéric	84	06 09 16 50 55
BRIAND Anaëlle	49	06 70 80 84 49	BERGERAT Laurent	87	06 17 28 84 31
DITTIÈRE Patrice	49	06 07 73 70 96	CHAUX Pierre	87	06 20 95 79 06
MARANGONI Delki	50	02 33 05 82 61	MORNET Henri	93	01 48 97 08 39
PESCHE Alain	53	06 07 29 33 73	FITOUSSI Eric	94	06 60 83 89 70
JACQUES James	55	06 73 95 86 96	ALTINDAG Hasan	95	06 08 53 27 89

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SALARIÉS À REJOINDRE FORCE OUVRIÈRE

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

Adhésion ☐

Renouvellement ☐

COTISATIONS MINIMALES 2012

E.I. : 160 €

E.B. : 130 €

Retraités : 96 €

NOM Prénom.....

Adresse

Compagnie : Réseau : Statut :

☎ Email (personnel)

Fait à le.....

Reçu Fiscal OUI ☐ NON ☐

(signature)

Adresser votre bulletin accompagné de 4 étiquettes et d'un chèque libellé à l'ordre du SY.N.P.A. - F.O. à
Patrice DITTIÈRE ☒ 11 rue Adèle Considère - 49320 BRISSAC QUINCÉ